

## COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ du 23 janvier 2023

sur ses activités du 12 décembre 2022 au 23 janvier 2023

Monsieur le Président,

Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la municipalité durant la période considérée. Les dépôts de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions et postulats font l'objet de documents séparés.

### Sous la loupe

---

#### Extinction de l'éclairage dans les parcs publics

Dans le cadre des mesures visant à économiser l'énergie du réseau d'éclairage public renanais, les zones à forte consommation et faible fréquentation nocturne ont été étudiées.

98 points d'éclairage public ont été identifiés, principalement dans des parkings et des parcs publics, comme pouvant être éteints à partir de fin janvier et pour une période test de 3 mois et demi. Ceci permettra une économie d'électricité d'environ 8000 kWh.

Cette mesure sera évaluée et pourrait être prolongée en fonction des avis récoltés. Des affiches explicatives ont été placées dans les lieux concernés. Un article sera publié dans le journal communal et la population renanaise sera invitée à envoyer ses commentaires ou suggestions à l'adresse [economie-ep@renens.ch](mailto:economie-ep@renens.ch) ou au 021 632 74 02.

#### Le Carrefour Info devient Info Renens

A l'occasion de la parution de son 200<sup>e</sup> numéro, le journal communal bénéficiera d'un lifting et changera de nom, abandonnant le terme « Carrefour », lié à l'ancienne identité de la Ville.

Pour célébrer cette nouvelle formule, la **Municipalité offrira thé et vin chaud sur la place du Marché le mercredi 8 février de 17h à 18h30.**



Les membres du Conseil communal, le personnel communal, ainsi que l'ensemble des Renanaises et Renanis sont invités à partager ce moment de convivialité.

### Décisions prises et dossiers suivis par la municipalité

---

- Pris acte du **bilan de Festimixx 2022**. Reportée d'une année en raison de la crise sanitaire et favorisée par une météo caniculaire, la manifestation a renoué avec son ambiance festive, conviviale et interculturelle. La fréquentation a atteint l'audience record de 15'000 personnes pour l'ensemble des 11 concerts et 18 prestations des 900 élèves de classes renanaises. Sans oublier les 120 participant·e·s des sociétés locales et associations étrangères, des responsables des établissements scolaires et 50 bénévoles ;
- Pris connaissance des modifications légales cantonales liées aux **locations de type chambres d'hôte**. Ce sont les communes qui sont chargées d'encadrer la location ou sous-locations de logement par l'intermédiaire de plateformes telles qu'Airbnb ou booking.com. Les loueurs ont notamment l'obligation de s'annoncer aux autorités communales depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022. Un courrier informatif a été envoyé aux propriétaires de biens immobiliers à Renens et un article paraîtra dans le journal communal ;

- Décision de changement à terme de nom du chemin du Chêne en **rue du Chêne** et renumérotation des bâtiments dans la partie longeant la voie CFF. En effet, l'adresse de plusieurs bâtiments à cet endroit contient des lettres et cette rue est appelée à encore se développer. La partie perpendiculaire de la rue du Chêne, qui revient sur l'avenue de Longemalle sera nommée « rue du Marais » ;
- Adjudication des travaux de rénovation de **l'éclairage public à la rue de Crissier**, dans le cadre du préavis 19-2022. Les 6 luminaires actuels, de type sodium haute pression, seront remplacés par 5 luminaires LED dont la puissance pourra être fortement abaissée de 23h30 à 5h. Ces luminaires seront dotés d'un système de télégestion qui permettra leur contrôle à distance ;
- Participation de Renens à l'action cantonale « **Coup de balai** » le 24 mars 2023. Des élèves de primaire des collèges du Simplon, des Pépinières, de Verdeaux et de Florissant, accompagnés de leurs enseignant·e·s, seront invité·e·s à ramasser les déchets abandonnés dans les parcs, afin de se rendre compte concrètement des enjeux de la propreté dans des lieux publics ;
- Pris connaissance de l'organisation en collaboration avec Unisanté de la journée « **Pas de retraite pour ma santé** » le 22 mars 2023. Celle-ci prévoit des conférences et des ateliers pratiques sur l'alimentation et l'activité physique des seniors. Des invitations seront envoyées aux Renanaises et Renanais en âge AVS ;
- Pris acte du processus de **réaudit** en 2023 de la Ville pour la conservation du label *Cité de l'énergie Gold*.

## **Bon à savoir**

---

- Création d'une page « **Info familles** » sur le site internet de la Ville, dans l'optique de mieux coordonner les prestations existantes pour les familles et favoriser l'accès aux informations. Cette page est en évolution et se veut une étape vers une meilleure offre pour les familles « hors accueil de jour » ;
- Le vernissage de la nouvelle exposition de **La Ferme des Tilleuls** « La Vie moderne, carte blanche à Augustin Rebetez » se déroulera le 1<sup>er</sup> février. Elle est à voir jusqu'au 18 juin ;
- Le dimanche 5 février à 11h et à 16h, **Zigzag Théâtre**, le théâtre jeune public de l'Ouest lausannois présente « Waouah ! » de la Compagnie Nicole Seiler. Un spectacle ludique pour toutes et tous dès 5 ans. Réservation sur [www.zigagtheatre.ch](http://www.zigagtheatre.ch). A noter que deux représentations scolaires sont programmées le lendemain 6 février, avec la participation de 15 classes de 3-4 P ;
- Le programme des **activités printemps-été du CRA** (centre de rencontres et d'animation) est disponible sur [www.renens.ch/cra](http://www.renens.ch/cra).

La Municipalité